

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

18 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 juillet à 19 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

18 juillet 2024

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, COUILLARD Arnaud, ÉDINE Pierre, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, JOUANNE Lydie, FORNERET Sarah, MALERBA Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Monsieur CHATELLIER Julien qui donne pouvoir à Monsieur EDINE Pierre, Monsieur AUBIN Luc qui donne pouvoir à Monsieur JARDIN Rodolphe, Monsieur FANFANI Antoine qui donne pouvoir à Madame LERAUX Muriel, Madame ROUCHERE Anne-Marie qui donne pouvoir à Madame GALMEL Isabelle, Madame YBERT Sandra qui donne pouvoir à Madame MALERBA Lydie. Monsieur DEROUET Richard.

Absent(s) : non excusés :

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Procurations : 5

Votants : 14

Monsieur EDINE Pierre a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEL2024/07/24-01

**PARTICIPATION FINANCIERE - FÊTE COMMEMORATIVE DU 30
JUILLET – PONT DE LA ROQUE**

La mairie de Heugueville sur Sienne sollicite le conseil municipal de Bricqueville la Blouette pour une aide financière exceptionnelle concernant l'organisation de l'évènement commémorant les opérations de franchissement de la Sienne au « Pont de la Roque » le 30 juillet 1944. La mairie de Heugueville sur Sienne a fourni un tableau du budget prévisionnel de l'évènement. Les dépenses liées sont d'un montant de 42 000€ tandis que les recettes s'élèvent à 35 000€.

Où l'exposé de Monsieur JARDIN Rodolphe et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCORDE :

- **500 €** pour l'organisation de l'évènement du mardi 30 juillet 2024 au Pont de la Roque

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2024, section fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Pierre EDINE



Le Maire
Rodolphe JARDIN

